ASSOCIATION DES CHIMISTES DE L'INDUSTRIE TEXTILE

JANVIER 2015

103è me Année

Chronique 823

PASSAGE DE FLAMBEAU

Secrétariat ACIT

Le secrétariat de l'ACIT et la trésorerie sont assurés à la
Maison du Textile
37-39 rue de Neuilly
92110 Clichy
Tél : 01 47 56 60 27
Fax : 01 47 30 27 09

Mme Marie-Angèle DURAND est à votre disposition pour toute information concernant l'ACIT. Merci d'envoyer désormais tout le courrier à cette adresse en précisant s'il concerne :

Francis MARTIN
Président

Anne PERWUELZ
Vice-Président

Georges ROOS
Secrétaire du CA

Alain KNECHT
Trésorier

Alain CHANOIS
Trésorier Adjoint

Une offre ou une demande d'emploi

Chers Collègues, Chers Amis,

Avec la fin de l'année 2014, s'achèvent mes 3 années de présidence de l'ACIT. Je remercie tous les adhérents de leur fidélité et particulièrement tous ceux qui se sont investis pour animer et faire rayonner notre association.

Je vous souhaite à tous une très bonne année 2015 et mes meilleurs vœux pour l'ACIT et son nouveau Président !

Anne PERWUELZ

Chers collègues, Chers amis,

En ce début d'année 2015, je suis heureux de vous adresser mes vœux pour cette nouvelle année, ainsi qu'à vos proches. Que celle-ci vous apporte bonheur, santé, joies familiales et réussite dans ce que vous entreprendrez.

Je remercie le Conseil d'Administration pour sa confiance accordée en me demandant d'être le nouveau Président de notre association, et de succéder à Anne PERWUELZ, 1ère Présidente de l'ACIT. Merci à Anne pour son dynamisme, son implication et le «souffle» apporté à notre association au cours de ces 3 dernières années.

L'ACIT a entre autres buts, celui de favoriser entre ses membres les échanges d'idées et de leur apporter la connaissance des progrès scientifiques & industriels. Je crois que cette idée est le moteur principal de notre association.

Le contexte économique de ces dernières années a particulièrement touché notre industrie, et provoqué une baisse régulière du nombre de nos membres. Comme dans de nombreuses associations, professionnelles ou autres, une désaffection des jeunes est également constatée.

De nombreux jeunes sortent encore chaque année de nos écoles textiles, pour entrer dans notre industrie. A nous, membres du Conseil d'Administration, et surtout à nous tous, membres de l'ACIT, de les convaincre de nous rejoindre pour perpétuer cet échange d'idées aux niveaux régional & national.

A nous de leur expliquer ce qu'est l'ACIT, et que notre association doit continuer à être un bon outil de communication dans le monde du textile, avec leur participation.

Bonne Année à tous

Francis MARTIN

Procès-verbal du Conseil d'Administration du 4 février 2014 à l'ENSAIT (Roubaix)

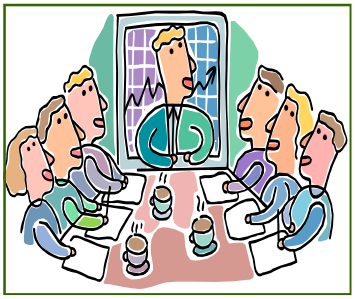

Le Conseil d'Administration de l'ACIT s'est réuni sous la présidence de Anne PERWUELZ, le mardi 4 février 2014, à 14h30, dans les locaux de l'ENSAIT – 2 allée Louise et Victor Champier — 59100 ROUBAIX

Présents : *Mmes BARBIEUX, PERWUELZ*

MM. CHANOIS, GALLET, HAZARD, MARTIN , ROOS, SALINGUE

Excusés : *Mmes SFAR, MM. GIBIER, KNECHT, VIALLIER*

La Présidente Anne PERWUELZ accueille les administrateurs dans les locaux de l'ENSAIT et ouvre la séance à 14 h 30 en proposant d'aborder les questions prévues à l'ordre du jour.

0 – Administrateur provisoire

En application de l'article 13 des statuts de l'ACIT (Titre IV - Administration), il est proposé au Conseil de se prononcer sur le remplacement de Jean-Paul GRUMIAUX, administrateur décédé en cours de mandat, le samedi 5 octobre 2013.

Cette situation est cause de vacance dans l'intervalle de deux Assemblées Générales, et il appartient au Conseil d'Administration de pallier cette vacance, sous réserve que les désignations ainsi faites soient ratifiées par la plus prochaine Assemblée Générale ordinaire.

Jean-Paul GRUMIAUX était le Président du groupe NORD & Belgique.
Le comité NORD & Belgique, lors de sa réunion du lundi 21 octobre 2013, à l'unanimité des membres présents, a élu Didier SALINGUE à la présidence de la section, en remplacement de Jean-Paul GRUMIAUX.

Ledit comité NORD & Belgique souhaite et propose que Didier SALINGUE soit nommé administrateur pendant le temps restant à courir du mandat de son prédécesseur.

Le Conseil d'Administration, à l'unanimité de ses membres présents, approuve la proposition.

1 – Approbation du Compte rendu du Conseil d'Administration du 2 octobre 2013

Aucune remarque n'étant formulée, le compte-rendu du Conseil d'Administration du 2 octobre 2013 est approuvé à l'unanimité.

2 – Bilan du Congrès du 3 octobre 2013

La très intéressante journée technique, organisée par la section SUD-EST a aussi permis de dégager un bénéfice ;

Recettes : 4000,00 €
- 43 congressistes payants
- 29 participants non payants.

Dépenses : 1639,80 €
- Traiteur La Verrin : 1471,25 €
- Hébergement M. J. P. DUPUY (Holiday Inn) : 168,55 €

3 – Assemblée Générale et Congrès 2014

Une réflexion a été menée par le bureau Nord & Belgique, sur la mise en place d'une journée technique.

Deux dates sont envisagées en octobre 2014, le jeudi 16 de préférence et le jeudi 9 éventuellement.

Le thème pourrait tourner autour des nouvelles fibres et des développements tinctoriaux. Quelques membres du bureau Nord & Belgique réfléchissent au programme.

Le principe est basé sur l'organisation du Congrès de Lyon : Conseil d'Administration la veille et Assemblée Générale en cours de journée.

4– <u>Sections régionales</u>
Section Nord & Belgique
Commentaire de Didier SALINGUE
Le 29 novembre 2013 a été organisée une visite de la Société «le Relais», spécialisée dans le tri des vêtements, la récupération et la réutilisation des textiles ; cette visite a rassemblé 28 personnes;
♦ Prévisions pour 2014 :
- **mars** : visite d'un incinérateur et d'une tannerie
- **mai** : journée dentelle calaisienne, et visite du musée de la dentelle
- **septembre** : Bruxelles (thème à préciser)
- **octobre** : organisation de la journée technique nationale
Section Est :
Commentaire de Francis MARTIN
Il reste trois piliers, Francis MARTIN, Jean-Pierre HUS et Pierre VIALLIER. Vu le nombre de plus en plus réduit de cotisations, les trois « sages » ont décidé de mettre la section en veille et si le manque d'intérêt des membres de la section se confirme, de dissoudre la section Est.

5 – <u>Cotisations</u>
A ce jour : 119 adhérents
Cotisations 2013 : 94 adhérents ont payé leur cotisation (4260 €)
Cotisations 2014 : après appel fait le 10 janvier, 35 adhérents ont payé leur cotisation (1290 €)

6 – <u>Budget</u>
Pour 2013, il ressort de l'examen du budget :

Adhérents	Cotisation	Capitaux Propres	Déficit
93	4 260 €	22 775 €	4 137,50 €

Pour 2014 : deux rentrées exceptionnelles sont prévues :
- **Francis MARTIN**, au nom de la Section EST, a pris la décision de verser à l'association nationale une partie importante de ses fonds, représentants la somme de 11.000€
- **Alain CHANOIS**, au nom de la Section Sud-Est a pris la décision de verser à l'association nationale une grosse partie du bénéfices résultant du Congrès d'octobre 2013 à Lyon, soit la somme de 2 000 €

Vu :
- les adhérents en probable diminution (<93)
- les cotisations en baisse (<4260 €)
- les rentrées exceptionnelles de 13 000 € (11 000 + 2 000)
- le déficit programmée pour 2014 de 4 073 €

Le montant des capitaux propres devrait se situer aux alentours de 32 000 €

A partir de ce constat, le Conseil d'Administration décide le maintien du montant des frais administratifs (secrétariat et comptabilité), représentant un peu plus de 8 000 €.

7– <u>Questions diverses</u>
- **IFATCC :** le prochain Congrès de l'IFATCC aura lieu en TCHEQUIE en 2016. Une réunion de tous les présidents nationaux aura lieu en Italie au cours du mois d'octobre.
- **Idée confirmée** : l'idée avancée lors du précédent Conseil d'Administration que les régions qui cessent leurs activités ACIT font remonter leur caisse à l'ACIT nationale est complètement approuvée.

8 – <u>Prochaine réunion</u>
Le prochain Conseil Administration aura lieu le mardi 6 mai à 14 h 15 à la Maison du textile à CLICHY.

La Présidente lève la séance à 17 h 30.

Procès-verbal du Conseil d'Administration du 7 mai 2014 à Clichy

Le Conseil d'Administration de l'ACIT s'est réuni sous la présidence de Anne PERWUELZ, le mercredi 07 mai 2014, à 14 h30, dans les locaux de la Maison du textile – 37 rue de Neuilly à CLICHY.

<u>Présents</u> : *Mmes PERWUELZ, SFAR*
MM. CHANOIS, GALLET, HAZARD, KNECHT, MARTIN, ROOS, SALINGUE
<u>Egalement présente</u> : *Mme DURAND*
<u>Excusés</u> : *Mmes BARBIEUX, , MM. GIBIER, VIALLIER*
La Présidente Anne PERWUELZ accueille les administrateurs et ouvre la séance à 14 h30 en proposant d'aborder les questions prévues à l'ordre du jour.

1 – <u>Approbation du Compte rendu du Conseil d'Administration du 04 février 2014</u>
Aucune remarque n'étant formulée, le compte rendu est approuvé à l'unanimité.

2 – <u>Journée Technique 2014 et Assemblée Générale</u>
La journée technique 2014 est prévue le jeudi 09 octobre 2014, dans les locaux de l'ENSAIT, à ROUBAIX.
C'est le bureau ACIT Nord & Belgique qui prend en charge l'organisation ; d'ores et déjà une commission « conférences » a été créée, elle est composée de 5 membres du bureau Nord & Belgique : Gauthier BEDEK, Bernard EECKHOUT, Christian GALLANT, Philippe LELEU et Anne PERWUELZ.

Le thème général retenu à ce jour est : ***Les nouvelles fibres et leurs comportements***.

L'approche envisagée doit privilégier la réflexion : Quelles fibres pour quelles applications ?
Le cheminement étant de partir de l'application et de définir les propriétés attendues des fibres.
Les trois domaines à aborder sont les fibres techniques, les fibres confort et les fibres bio-sourcées.

Concernant les conférenciers, il a été suggéré de ne pas se limiter de faire intervenir des fabricants de fibres chimiques présentant leur catalogue mais de faire témoigner des utilisateurs sur leurs attentes et leurs constats.

Sur le plan de l'information relative à cette journée, elle se fera en deux temps :
- début juin : diffusion du thème de la journée technique et de la date.
- fin août/début septembre : diffusion du programme et du bulletin d'inscription.

Quant à l'Assemblée Générale Ordinaire 2014, elle pourrait être organisée en début de journée, avant la journée technique proprement dite.

Le conseil d'administration sera organisé la veille, mercredi 8 octobre 2014, en fin d'après-midi.

3 – <u>Point sur les cotisations 2014</u>
Membres de l'ACIT : 114 adhérents.

Pour 2013 : 95 adhérents ont payé leur cotisation ; 19 n'ont pas payé. Les noms des 19 personnes n'ayant pas payé leur cotisation 2013 a été diffusée lors de ce Conseil d'administration. Une dernière relance sera faite ; faute de règlement la décision de radiation sera prise lors de la réunion d'octobre 2014.

Pour 2014 : 75 adhérents ont payé leur cotisation ; 39 n'ont pas payé.

Le Conseil d'administration considère que le non paiement de la cotisation deux années consécutives, entraîne la radiation systématique.

4 – <u>Sections régionales</u>
SECTION NORD/BELGIQUE - DIDIER SALINGUE

- 18 Mars 2014 : visite d'un incinérateur et d'une tannerie, 25 personnes pour une première visite, celle du nouvel incinérateur de déchets de LILLE Métropole, d'une capacité de 350 000 tonnes par an, et respectant un cahier des charges exigeant – pas de rejet gazeux, pas de rejet liquide pas de stockage de déchets à l'extérieur et bruit limité.
Après le repas, le groupe s'est rendu sur le second lieu de visite : la tannerie RADERMECKER à WARNETON (Belgique). Découverte du travail du cuir et des différents traitements subis depuis les peaux brutes jusqu'aux articles confectionnés.

La journée s'est terminée par un pot traditionnel au pied de la piste artificielle, en vraie neige, de Ice Mountain à COMINES.
<u>Note du SG</u> : le compte rendu (très) détaillé de ces visites est consultable sur le site de l'ACIT.

- 22 Mai 2014 : Journée dentelle à CALAIS : COLORBIOTECH (teinture), NOYON (dentelle) et visite du musée de la dentelle,
- 25 Septembre 2014 : BRUXELLES : l'ascenseur à péniches de STREPY-THIEU (le plus grand du monde) et le Parlement Européen.
- 9 Octobre 2014: journée technique nationale
Le thème : Nouvelles fibres et comportements
Parallèlement : Assemblée générale et Conseil d'administration

SECTION EST - FRANCIS MARTIN
- 4 avril repas à HABSHEIM
Réunion au restaurant « la table de Louise » avec les 5 membres de la section et 4 conjoints. Au cours de ce repas a été évoquée la mise en veille de la section.

5 – <u>Questions diverses</u>
IFATCC : rappel
Le prochain congrès de IFATCC aura lieu en TCHEQUIE en 2016. Une réunion de tous les présidents nationaux aura lieu à BERGAME, en Italie, au cours du mois d'octobre 2014.
A cette occasion, a été évoqué le problème du défraiement des frais de déplacements de la Présidente, dans certaines circonstances ; c'est le cas du déplacement à BERGAME. ***Le Conseil d'administration donne son accord.***

IDEE confirmée
L'idée avancée lors du Conseil d'Administration du 2 octobre 2013, que les régions qui mettent leurs activités ACIT en veille font remonter une partie de leur caisse à l'ACIT Nationale, est complètement approuvée.

A ce sujet, on peut rappeler les décisions prises lors du conseil d'administration du 04 février 2014 :
- Francis MARTIN, au nom de la section EST, versera à l'association nationale, une partie importante de ses fonds,
- Alain CHANOIS, au nom de la section SUD-EST, versera à l'association nationale, une grosse partie du bénéfice résultant du Congrès d'octobre 2013 à LYON.

Ces décisions ont été matérialisées :
- Alain CHANOIS a versé à l'association nationale la somme de 2 000,00 €

- Francis MARTIN a établi, lors de ce Conseil, un chèque de 11 500,00 € destiné à l'ACIT Nationale

Les prix décernés par l'ACIT
Les prix ACIT, SACK et AVENIR sont, traditionnellement décernés au cours de l'assemblée générale ordinaire qui aura lieu le 9 octobre 2014 ; il apparaît donc urgent de dresser la liste des récipiendaires potentiels.

Le trésorier adjoint
Jean-François GIBIER, notre trésorier adjoint, a souhaité être libéré de cette fonction au sein du Conseil d'administration.
A l'unanimité des présents, le conseil a entériné la nomination de Alain CHANOIS en qualité de trésorier adjoint.

Modification des statuts et du règlement intérieur
Il est envisagé de revoir certains points des statuts et du règlement de notre association.
La réflexion est en cours et les suggestions seront soumises au vote lors d'une assemblée générale extraordinaire, le 09 octobre 2014.

Démission d'une administratrice
Par courrier adressé à notre Présidente, Florence DIEVAL, Région Est, a informé de sa décision de quitter le poste d'administrateur

Présidence de l'ACIT
Anne PERWUELZ va arriver au terme de son triennat et ne souhaite pas prolonger son mandat de présidente.
Francis MARTIN a été sollicité et donnera sa réponse dans les meilleurs délais

6 – <u>Prochaine Réunion</u>
Le prochain Conseil d'Administration aura lieu le mercredi 08 octobre 2014, dans les locaux de l'ENSAIT à ROUBAIX

La présidente lève la séance à 17H00

VIE SOCIALE

Démissions :
CANDELIEZ Hubert- Section Nord/Belgique
CHALVIN Pierric - Section Nord/Belgique
FROIDEVAL Jean Bernard - Section Nord & Belgique
KLEIN Pierre - Section Sud Ouest
LAPIE Jean Claude - Section Troyes
LEFEVRE Pascal - Section Nord
LODS Thierry - Section Nord/Belgique
MOURRUT Bernard - Section Paris Ile de France
POUCHODON André - Section Sud Ouest
PROVERBIO Bruno - Section Sud Est

IN MEMORIAM

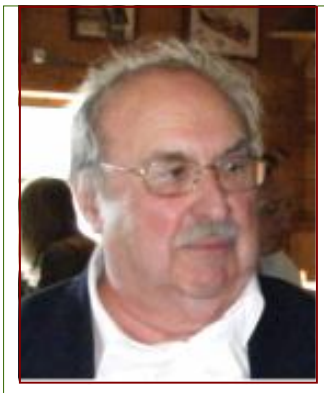

NOS ADIEUX A FRANCIS

Dans cette fin de période de vacances, nous avons appris le décès, survenu le 21 août 2014, de notre collègue et ami Francis CARLIER.

Ces dernières années, Francis avait pris un peu de recul avec les activités de notre Bureau de l'ACIT Nord-Belgique, car il voulait se consacrer plus particulièrement à son épouse malade. Nous le savions lui-même souffrant d'un cancer dont il ne parlait pas. Il voulait aider son épouse le plus longtemps possible, mais le destin en a décidé autrement.

Après ses études, admis au concours, il entra à l'ENSAIT de Roubaix où il obtint son diplôme d'Ingénieur. Il compléta sa formation à l'École Régionale d'Organisation Scientifique de Travail de Lille ainsi qu'à l'Institut de Chimie de Lille. Officier de l'Armée Française de l'Air, il servit en Tunisie et en Algérie.

En 1958, il débuta à la Cellulose de Condé sur Escaut et entra l'année suivante à la Compagnie Française des Matières Colorantes à l'usine de Villers Saint Paul où il exerça différentes responsabilités.

En 1983, la crise du textile et les fermetures d'usines textiles eurent pour conséquence l'éclatement de PUCK.

Francis a été engagé par la Société ICI-Francolor avec la responsabilité des « colorants de cuve ». Il y resta jusqu'à la fermeture des bâtiments de Villers Saint Paul et pris retraite en 1987.

Durant sa carrière professionnelle, Francis participa à divers organismes sociaux et syndicaux. De 1994 à 2003, il fut chargé de cours d'Ennoblissement Textile au Centre d'Art et Industrie de la Chambre de Commerce de Tourcoing et de 1987-2004 rédacteur pigiste pour la revue « l'Industrie Textile ».

Dès 1964, Francis fût sociétaire de l'ACIT et sera membre du Conseil d'Administration, Secrétaire Général, conférencier et co-auteur du Guide des Produits Chimiques Textiles.

Il reçu le Prix ACIT 1979, le prix ERNEST SACK à deux reprises en 1989 et 1999 médaille d'argent, et le prix ACIT 2002 médaille d'Or pour sa contribution active à la vie sociale, son investissement et son expertise.

Parmi nous durant 50 ans, notamment lors des réunions du bureau Nord, Francis nous laisse le souvenir d'un ami attentionné, bienveillant et affable.

L'ACIT, par l'expression de ses membres, présenta à son épouse, ses enfants et petits-enfants, son témoignage de sympathie, lors des funérailles de Francis le 25 août 2014.

Bernard EECKHOUT

SECTIONS REGIONALES

Section Nord / Belgique :

Le 22 mai 2014 : Journée Dentelle à Calais (la version complète de ce compte rendu est disponible sur simple demande à l'ACIT).

La journée « Dentelle » organisée par le bureau Nord-Belgique a permis à 28 membres de visiter dans la même journée une teinture moderne de dentelle, une usine de fabrication (tissage Leavers et tricotage chaîne Jacquard) et la Cité de la Dentelle, musée remis au goût du jour en 2009.

http://fr.wikipedia.org/wiki/Dentelle

COLOR-BIOTECH :

Construite en 2010 par Desseilles, cette usine reste la seule unité de teinture de Calais, l'autre teinture de dentelle française, « La Caudrésienne », est située près de Caudry. Elle teint aujourd'hui à façon un peu de tissu maille mais surtout de la dentelle, tant Leavers que Jacquard, pour les marchés de robe et de lingerie. Elle emploie une centaine d'ouvriers pour un chiffre d'affaires annuel de 7 millions d'euros et 35 tonnes traitées par semaine.

Nous y avons été très chaleureusement reçus par Olivier VEN, Directeur du site qui nous avait même préparé une petite collation avant de rejoindre l'usine NOYON.

NOYON : http://www.noyon-dentelle.com/fr/

Reçus par Olivier NOYON, Président du Directoire depuis 1998 (4ème génération).

Nous commençons la visite par le bureau de dessin, lieu où l'art et la technique se côtoient puisqu'à partir d'une idée de styliste, il s'agit de produire un « programme » (au sens informatique du terme) compréhensible par les machines de tissage ou tricotage.

Nous traversons ensuite l'atelier de préparation « trame », où les différentes étapes, wheelage, pressage, puis après utilisation en salle, extirpage nous sont expliquées. On apprend des mots nouveaux (bobines, chariots).

wheelage

Visiteurs attentifs

pressage

extirpage

remontage

Puis nous découvrons émerveillés la grande salle Leavers, la salle des Jacquards et terminons la visite par l'atelier d'écaillage-finition-expédition qui sépare les différentes bandes de dentelles pour les enrouler et les livrer aux Confectionneurs.

Finalement, Olivier Noyon nous retracera l'historique de sa société et ses perspectives d'avenir lors d'une présentation vidéo en salle de conférence. Il n'a pas caché les difficultés économiques auxquelles toutes les sociétés de la place sont confrontées. Conscientes de l'effet inexorable de la mondialisation (Aujourd'hui, Calais + Caudry ne représentent plus que 15 entreprises et 1000 personnes), elles ont toutes conclu des accords avec des firmes installées dans les pays asiatiques pour constituer des joint-ventures. (Skry-Lanka pour Noyon).

suite

LA CITE DE LA DENTELLE

http://www.calais.fr/IMG/pdf/LaDentelleaCalais.pdf

Ce musée, récemment repensé dans l'ancienne usine de fabrication Boulart, remonte aux origines de la dentelle (petite dent) avec les techniques à l'aiguille et au fuseau, puis décrit l'essor industriel de Calais. Pour ceux qui n'ont pas eu comme nous la chance de visiter des usines encore en activité, une salle permet de voir travailler un métier Leavers servi par un tulliste prodigue en commentaires. Les vitrines exposent à la fois des dentelles de tous types et toutes finesses mais aussi des vêtements complets sur mannequins. Quant aux murs , ils proposent de nombreuses peintures illustrant le port de dentelles à travers les époques.

La visite se termine avec l'apparition dans les collections de couleurs vives complétant les traditionnelles dentelles blanches, ivoire ou noires, l'apport de l'élasthanne, des microfibres, le mélange de fibres pour des produits multicolores et la fonctionnalisation par encapsulage de produits cosmétiques, bactéricides ou odorants.

Le 25 septembre 2014 : SAINT MAURICE à BRUXELLES *(la version complète de ce compte rendu est disponible sur simple demande à l'ACIT).*

C'est par une belle journée de Septembre que 19 membres de la section Nord-Belgique ont fêté Saint Maurice outre-quiévrain, invités par Daniel Hazard, maître de cérémonie de la journée.

Le programme se composait de 2 visites, le matin l'ascenseur à bateaux de Strépy-Thieu, l'après-midi le Parlement Européen, les estomacs étant ravitaillés en temps utile qui en nourriture raffinée, qui en liquide moussant…

STREPY-THIEU

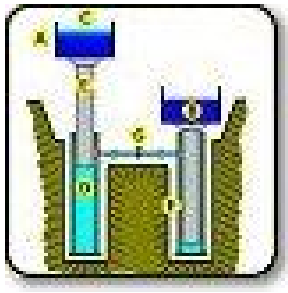

L'ascenseur est situé sur le canal du Centre, qui relie le bassin de la Meuse au bassin de l'Escaut (et plus largement la liaison France-Allemagne) et est à ce jour le plus grand ascenseur à bateaux du monde avec une dénivelée de 73.15 m. Sa construction a duré 20 ans de 1982 à 2002. Parallèlement, le pont-canal du Sart, à la sortie de La Louvière constitue l'autre construction remarquable du projet avec sa porte de garde amont permettant de bloquer en 2 mn l'écoulement de l'eau en cas de rupture accidentelle de l'ouvrage.

Le canal du Centre et ses équipements a été classé au Patrimoine de l'UNESCO en 1998.
Le volume d'activité a doublé de 2002 à 2011.

Quelques rappels d'abord :

Le canal d'origine reliait le canal Bruxelles-Charleroi à l'ancien canal Mons-Condé (actuellement comblé) et est connecté aujourd'hui au canal Nimy-Blaton-Péronnes à grand gabarit. La longueur totale du canal du Centre est de 20,9 kilomètres. Il traverse un des grands bassins industriels du sillon Sambre-et-Meuse, entre le Borinage et Charleroi avec une dénivelée de 68 m sur seulement 7 km de parcours.

Le canal du Centre avait été terminé de construire en 1885 et ne comportait à l'époque que des écluses. S'agissant d'un canal avec bief de partage en partie haute, l'écluse a l'inconvénient de faire couler vers l'aval un volume important d'eau à chaque éclusage. Sous peine de voir le bief de partage se vider, il faut donc le réalimenter d'un volume équivalent par un moyen ou un autre. La technique de transfert par ascenseur (avec portes complètement étanches comme aujourd'hui) permet d'éviter l'écoulement de **100 000 m^3** d'eau vers l'aval à chaque éclusage.

En 1888 un premier ascenseur est implanté à La Louvière puis 3 autres en 1917 (du même type que celui des Fontinettes arrêté en 1968 sur le canal de Neufossé à Arques (62510)). La particularité de ces ascenseurs (8 construits dans le monde au total) était qu'ils fonctionnaient uniquement à l'énergie hydraulique.

Suite

Le canal est alors équipé de 6 ouvrages (2 écluses et 4 ascenseurs à bateaux). Le temps de passage total était de 6 heures.
Une autre modernisation consista en 1936 à porter la capacité du canal à **300 tonnes** mais dès 1954, l'idée germa alors en Europe de standardiser les canaux à **1350 tonnes**. Les travaux s'échelonneront de 1963 à 1968 pour le canal Charleroi Bruxelles.

Dès l'approche, la majesté du site est remarquable. L'ouvrage nous domine de ses 100 m de hauteur. On remarque à l'extérieur les contrepoids de béton (1000 tonnes chacun pour 8000 tonnes par bac) équilibrant chaque bac indépendamment l'un de l'autre. (Alors qu'aux Fontinettes, c'est chaque bac qui équilibrait l'autre).

Dès l'accès par ascenseur au 4ème étage nous avons vue sur la machinerie. L'ensemble est impressionnant, avec ses énormes poulies, ses 32 câbles moteurs animés par des **moteurs électriques de seulement 500 kW** (car les masses sont à peu près équilibrées), les 112 autres câbles porteurs de 85 mm de diamètre. Des panneaux pédagogiques et quelques maquettes garnissent le couloir nous conduisant vers la salle de cinéma ou un film d'une vingtaine de minutes nous fut projeté. Parmi les autres informations surprenantes, l'ensemble est posé sur un radier de béton de 200 000 tonnes, suffisamment étendu pour que la pression au sol ne soit que de 3 kg/cm². La bascule entre point haut et bas d'un bac ne prend que 6 mn pour 73.15 m d'ascension ou descente.

L'ancien canal « dit canal historique » et ses anciens ouvrages continue d'être entretenu et est encore utilisé pour le tourisme fluvial. Une écluse le relie au nouveau canal.

Après la photo de groupe, nous avons rejoint le restoDuc qui a confirmé son excellente réputation. La bisque de homard à l'Armagnac a fait l'unanimité et pour celles et ceux qui se demandaient l'origine du mot bisque… *référence au fait que les chairs de crustacés sont « bis cuites », c'est-à-dire cuites à deux reprises, la première fois lorsqu'on les fait légèrement sauter dans leur carapace, une 2ème fois en les mijotant dans des ingrédients aromatiques et du vin blanc.*

Suite

LE PARLEMENT EUROPÉEN

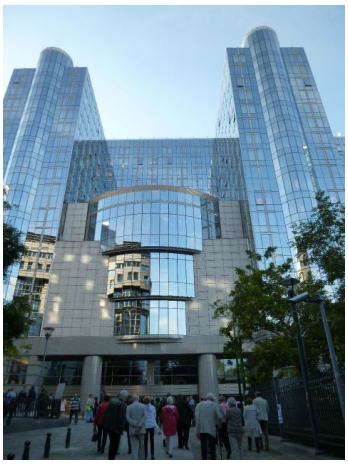

Le quartier est moderne et très animé (contrairement au week-end parait-il) et au milieu de nombreux travaux et déviations, il faut toute l'adresse de notre chauffeur pour nous amener à bon port. Une jeune guide (formation sciences po et école de journalisme de Lille) nous accueille pour une présentation générale. Elle insiste sur l'absentéisme de certains députés européens français qui nuit à la renommée de l'ensemble du parlement européen de façon imméritée.
Elle assure que le mandat de député européen est propre à occuper les élus à temps complet et qu'à partir de 2017, le cumul avec d'autres mandats électifs sera interdit.
Une autre remarque concerne l'esprit de réelle collaboration dans les commissions entre députés y compris issus de formations politiques opposées.

Elle rappelle encore quelques données fondamentales (28 pays membres, 751 députés mais 8000 personnes au total, 20 commissions permanentes, 2 sous-commissions et 2 commissions spéciales, 1 président Martin Schultz inconnu de nous tous ! et 14 vice-présidents, la commission et ses 28 commissaires (1 par pays membre dont le président), le Conseil (des chefs d'état), le Conseil des ministres.

Le siège du parlement est à Strasbourg (où se tiennent les 12 sessions plénières annuelles), le secrétariat du parlement est à Luxembourg, et le travail des commissions à Bruxelles, et j'oubliais les nombreux lobbies…

En conclusion, les électeurs ne connaissent certes pas grand-chose du fonctionnement du parlement européen, mais reconnaissons que rien n'y est simple et que même les « consciencieux » finissent par se décourager …

Après un rapide passage par l'amphithéâtre Paul-Henri Spaak, nous rejoignions une brasserie de Strombeek pour terminer agréablement la journée.

Encore un grand merci à Daniel pour cette excellente journée !

Philippe LELEU

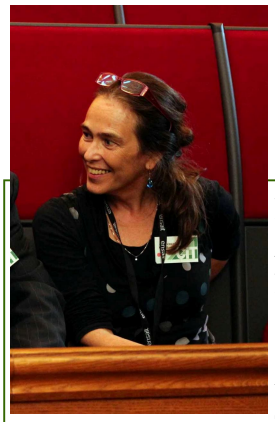

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE 2014
ROUBAIX , le 9 octobre 2014

RAPPORT MORAL

Anne PREWUELZ
Présidente ACIT

Chers Adhérentes et Adhérents,

Au nom de l'Association, je vous remercie de votre présence au 76ème Congrès de l'ACIT. J'adresse également mes remerciements à la Section Nord pour son organisation et son accueil. Il est important de rappeler que l'ACIT est une Association composée de Chimistes de l'Industrie Textile française et belge.

Le rapport moral que je vous présente concerne l'exercice 2013 avec une projection sur l'activité 2014.

L'Industrie Textile et notamment l'Ennoblissement ont subi de profondes restructurations durant ces 20 dernières années, ce qui a eu de fortes répercussions sur notre Association. Le nombre des adhérents a fortement chuté avec pour conséquence une réduction de nos activités et un moindre rayonnement. Cette évolution a également touché l'ensemble des Associations Européennes fédérées à l'IFATCC (International Federation of Associations of Chemists and Colourists).

La chimie du textile, en quittant l'Europe, devient une préoccupation de plus en plus importante pour les entreprises textiles françaises. La plupart des produits chimiques -fibres, colorants et adjuvants chimiques- sont aujourd'hui importés, souvent d'Asie, ce qui pose des problèmes d'approvisionnement, de qualité et d'impact sur la santé et l'environnement. Et pourtant, l'innovation textile, fortement encouragée, nécessite de s'appuyer sur une connaissance et une maîtrise approfondie de la mise en œuvre des fibres et de leurs traitements.

L'ACIT a donc un rôle particulier à jouer, en s'appuyant sur ses missions d'informations, d'échanges entre ses adhérents, et d'ouverture vers les autres associations de chimie textile européennes. L'ACIT a amorcé une réorganisation au cours de l'année 2013 qui s'est poursuivie tout au long de l'année 2014. Ceci a fait l'objet de discussions en particulier lors des conseils d'administration des 29 janvier, 26 mai et 2 octobre 2013.

L'avenir de l'ACIT passe par :
- la promotion auprès des jeunes étudiants en formation dans le domaine de la chimie textile. Pour cela les étudiants, en dernière année de formation sont inscrits gratuitement à l'ACIT pour une durée de deux ans
- le recrutement de nouveaux adhérents à chacune des occasions : Congrès, publication de la chronique et diffusion d'offres et demandes d'emploi.

Pour l'année 2013, le Congrès s'est déroulé à Lyon sur la thématique du recyclage des textiles et a rassemblé plus de 70 participants. Il a été un réel succès grâce à la qualité des interventions et des échanges entre les participants.

Au niveau Européen, l'ACIT, membre actif de l'Association IFATCC, représenté par sa Présidente, a participé au Congrès international de Budapest en 2013.
D'année en année, l'activité des Sections Régionales est en forte réduction du fait de la faible disponibilité des adhérents qui sont très engagés dans leurs entreprises.
La région Nord fait exception en restant très active et en organisant de nombreuses rencontres à l'occasion de visites d'usines, de conférences ou de sorties plus récréatives.

Sur le plan financier, l'année 2013 voit son résultat net amélioré par rapport à 2012, tout en présentant encore des pertes malgré la baisse des charges administratives. Comme le décrit le rapport financier, l'équilibre des comptes de l'ACIT n'est pas pérenne du fait de la baisse régulière des cotisations et restera la préoccupation majeure des prochains Conseils d'Administration de l'année 2014.

Le bilan de cette année 2013 est donc plutôt encourageant et je remercie tous les adhérents de leur confiance.

RAPPORT FINANCIER ACIT 2013

RESULTAT 2013

Les documents remis en séance font apparaître un déficit d'exploitation de 3.694,21 € contre 9.735,61 € à fin 2012. Cet écart de résultat est dû au fait que l'ADSOL qui héberge l'ACIT, a diminué de moitié les frais de Secrétariat (14.352 € en 2012 contre 8073 € en 2013). Nous avons un total des produits 2013 en légère baisse par rapport à celui de 2012 (7.027,07 € contre 7.330,16 € en 2012) dû à une baisse des cotisations comme tous les ans.

Les charges 2013 ont beaucoup diminué par rapport à 2012 (10.722,18 € contre 17.065,77 €) grâce à la diminution (déjà citée plus haut) des frais administratifs.

Les comptes 2013 ont été validés par un vérificateur après contrôle du Trésorier et de la Présidente.

BUDGET 2014

A ce jour, l'ACIT a enregistré 86 cotisations 2014 pour un montant de 3.780 € et 30 Adhérents n'ont pas encore réglé leur cotisation 2014, soit environ 1.500 €. Il reste également 19 adhérents qui n'ont pas réglé leur cotisation 2013 (et par conséquent celle de 2014) ; quid de ces adhérents ?

Nous avons donc budgété un montant de 4.800 € pour les cotisations afin d'être le plus proche possible de la réalité, tout en souhaitant que beaucoup de nos Adhérents s'acquittent de leur cotisation 2014

Les produits sont en hausse pour notre budget 2014. En effet, des produits exceptionnels sont enregistrés pour un montant total de près de 14.000 € (dévolution de certaines régions).

Les charges se maintiennent. En effet, les frais administratifs restent les mêmes. Le Président de l'ADSOL a accepté pour 2014 une reconduction du montant facturé pour le secrétariat et la comptabilité.

Les autres charges sont restées stables.

Nous avons seulement augmenté le poste « déplacements » car il est prévu que la Présidente de l'ACIT se déplace en Italie pour une réunion de tous les Présidents Nationaux (budget de 1000 € au lieu de 100 €).Nous estimons donc un résultat bénéficiaire pour 2014 de 8.561 €.

BUDGET 2015 : PROPOSITION

Les produits sont en baisse (7060 € au lieu de 21.304 €) dû aux produits exceptionnels versés en 2014.

Pour les charges, comme vous pouvez le constater, nous avons laissé le poste « frais administratifs » comme en 2014 mais ceci devra être vu (comme signalé ci-dessus dans le budget 2014) avec le Président de l'ADSOL qui devra donner son accord avant sa propre Assemblée Générale.

En effet, nous rappelons aux Membres présents, que cette facturation est faite par l'ADSOL qui emploie directement Marie-Angéle DURAND.

C'est donc l'ADSOL qui supporte directement cette diminution de produits. Le résultat à fin 2015 serait déficitaire d'environ 4.500 €.

MOTIONS PRESENTEES

N°1 - L'Assemblée Générale donne quitus aux Administrateurs pour la gestion morale de l'Association durant l'année 2013. **La motion est approuvée à l'unanimité.**

N°2 - L'Assemblée Générale donne quitus au trésorier pour la gestion financière de l'Association durant l'année 2013. **La motion est approuvée à l'unanimité.**

N°3 - L'Assemblée Générale maintient les montants de cotisation pour l'année 2014 comme suit :

Cotisation de base : 60 € ; Retraités et < 30 ans : 30 € ; Cotisation Entreprises : 180 €. **La motion est approuvée à l'unanimité.**

N°4 - L'Assemblée Générale approuve le budget 2014 et accepte la proposition de budget 2015 tel qu'il a été présenté au Conseil d'Administration du 8 octobre 2014. **La motion est approuvée à l'unanimité.**

N°5 – Proposition au poste de Président de l'Association de Monsieur Francis MARTIN. **La motion est approuvée à l'unanimité.**

N°6 – Proposition au poste de trésorier de l'Association de Monsieur Alain KNECHT. **La motion est approuvée à l'unanimité.**

N°7 – Proposition au poste de Trésorier Adjoint de l'Association de Monsieur Alain CHANOIS. **La motion est approuvée à l'unanimité.**

N°8 – Proposition au poste d'Administrateur de l'Association de Monsieur Didier SALINGUE. **La motion est approuvée à l'unanimité.**

Congrès ACIT 2014, ENSAIT de ROUBAIX – 9 Octobre 2014
Nouvelles Fibres, Nouvelles Fonctionnalités, Nouvelles Applications

Philippe LELEU

99 inscrits pour ce congrès national, dont 59 professionnels (et conférenciers) représentant des distributeurs, beaucoup de responsables R&D ou qualité dans leurs entreprises mais aussi des responsables de production. Cela constitue un très bon résultat vues les concurrences le même jour d'une manifestation au CETI et de la remise des Awards au sein du groupe Mulliez (Oxylane, Décathlon etc…)
L'assemblée était aussi constituée (du moins au début) de 14 élèves ENSAIT 3ème année section TTMA Chimie, 13 étudiants IUT de Lille, 8 ENSAIT en master GSI et 6 élèves ingénieurs d'HEI Lille. Parmi ceux-ci, on a trouvé tous les profils, de l'étudiant studieux qui a pris des notes comme s'il était en cours, ou celui qui pour chaque conférence a su poser une question pertinente, à ceux qui se sont rapidement éclipsés… Au crédit de ceux qui sont restés, un parfait respect des conférenciers qui ont pu s'exprimer dans un silence total.

Le thème retenu était **Fibres nouvelles, nouvelles fonctions et nouvelles applications**.
Le programme s'est en partie inspiré pour 4 des 9 conférences, du congrès CIRFS de Dornbirn (Autriche) qui avait eu lieu en Septembre. (Acronyme du **C**omité **I**nternational de la **R**ayonne et des **F**ibres **S**ynthétiques).
Pendant les pauses, 4 chercheurs présentaient leurs travaux sur **posters** dans la cour d'honneur de l'école.
La journée a commencé par l'Assemblée Générale de l'ACIT (voir résumé séparé).

Bernard DEFRAYE (responsable des aspects législatifs environnementaux au secrétariat général du **CIRFS**) a d'abord dressé un tableau général **des différentes productions de fibres dans le monde** actualisé à **2013**. Le CIRFS étant en fait le lobby des **producteurs de fibres synthétiques européens**, il a complété son intervention en citant leurs atouts des fabricants européens en matière de **qualité, service et souplesse**. D'aucuns auront sans doute remarqué un propos un peu partial vis-à-vis des producteurs asiatiques.

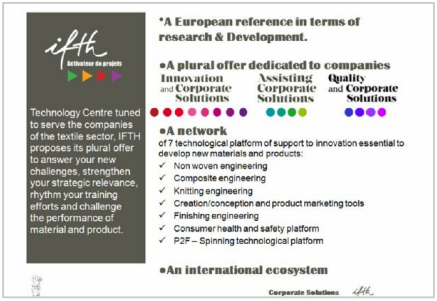

Pour **IFTH Nord, Alice BAILLIE** a présenté le résultat de ses recherches sur un **procédé de filature révolutionnaire à partir d'huiles végétales, sans solvant et à température ambiante**. La polymérisation se réalise à l'intérieur même de la chambre de filage. Le brevet concernant ces travaux étant en cours de dépôt, il lui a fallu rester discrète sur les ingrédients employés. Concernant les caractéristiques de la fibre, ses points faibles sont pour l'instant un manque de finesse et une ténacité faible, mais des idées existent déjà pour y remédier. Cette fibre ne serait pas du tout cristalline et le procédé serait aussi applicable à des monomères issus du pétrole.

KURARAY est ensuite intervenu pour présenter sa dernière fibre **PEI (Poly-éther-imide)** qui, en association avec d'autres fibres (fibres de carbone par exemple) permet la fabrication de **complexes soit souples, soit très rigides,** avec d'excellentes **propriétés non-feu.** Elle est donc très résistante à la chaleur, ininflammable, dégageant très peu de fumées mais surtout totalement amorphe et donc de **bonne teignabilité**. Elle est disponible en filament, fibre fine (2.2 à 8,8 dtex) de 38, 51 ou 76 mm et même en pulpe de 0.5 mm de long. Elle peut s'utiliser en non-tissé, en tissu traditionnel après filage en pur ou en mélange, mais est surtout destinée aux **matériaux composites**.

C'est ensuite **Florence BOST**, designer textile industrielle, (http://deco.journaldesfemmes.com/0612-florence-bost/interview.shtml) qui a introduit son livre « Textiles, Innovations et matières actives », tour du monde des dernières applications associant textiles et nouvelles fonctions à travers des interviews des gourous mondiaux.

Gadgets ou réels initiateurs de futurs marchés, chacun est libre de son avis sur le sujet. L'avenir le dira…

Pour clore la matinée, **Gauthier BEDEK** (enseignant chercheur à HEI Lille) a résumé les travaux de 4 chercheurs dont les posters étaient exposés dans la cour d'honneur pendant les pauses, à savoir :

Aude Morel : S'inscrivant au sein d'un projet Européen nommé FLUTEX, l'objectif de cette thèse est d'améliorer le confort et la sécurité des sapeurs pompiers. Sa recherche consiste à contrôler la diffusion de l'humidité à une température donnée (polymère thermosensible) pour obtenir une perméabilité à la vapeur d'eau contrôlée venant ainsi remplacer les membranes imperrespirantes conventionnelles.

Hayriye Gidik : Dans le cadre d'un projet Européen nommé HYDRAX, l'objectif de cette thèse est de comprendre les phénomènes de transferts thermiques et hydriques lors de la conception de fluxmètre par le biais textile. Par l'insertion de fils bimétalliques à effet thermoélectriques Seebeck, ce travail tend à interpréter les mesures recueillies par le capteur lorsque l'on modifie les propriétés de son substrat (design, matériaux utilisés…).

Eugene Pilard : Ce travail s'intéresse à la lignine dans la constitution d'un système intumescent pour application textile. Plus particulièrement l'objectif est de pouvoir développer des fibres biosoursées ignifuges par filage voie fondue. L'étude s'est notamment portée sur le PLA et le PA11.

Salah Sarrabi : Depuis une dizaine d'années, les fibres textiles classiques se sont vus remplacées par des fibres spéciales pour certaines applications industrielles (filtration dans le domaine des transports, du médical). Les fibres « îles en mer » font parties de celles-ci. Les progrès technologiques de ces dernières années ont conduit à la réduction de diamètre des îles (du submicronique au nanométrique). Ces nouvelles fibres techniques offrent de nouvelles possibilités quand la dissolution de la mer est contrôlée. L'objectif de ce travail est de présenter quelques techniques permettant de contrôler cette dissolution.

En début d'après-midi, **Alice BAILLIE** nous a résumé (avec une passion remarquable) les autres conférences auxquelles elle avait pu assister au **congrès de Dornbirn** sur différents thèmes. S'agissant déjà de résumés, il nous est difficile d'en faire ici un autre résumé ! *Voir le fichier de sa conférence sur le site ACIT*.

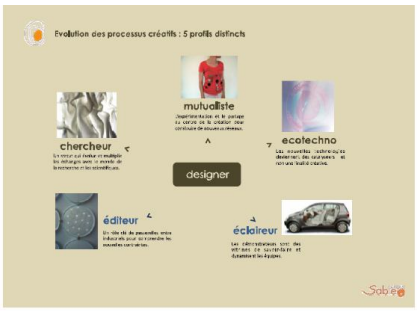

Florence BOST nous a fait part de ses réflexions sur cette espèce curieuse que sont les **designers**. Après les avoir segmentés (chercheurs, mutualistes, écotechnos, éditeurs et éclaireurs), elle a montré comment au travers d'études au sein d'équipes pluridisciplinaires, la recherche textile trouve des applications en dehors de ses branches traditionnelles par un effet de transversalité.

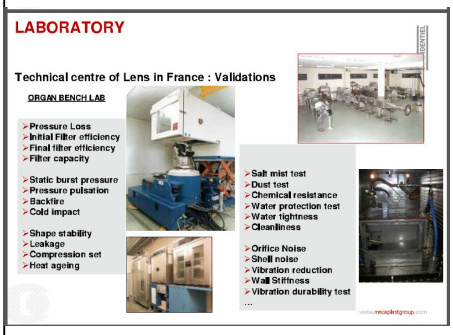

Nous sommes ensuite passés à une conférence plus technique avec **Philippe PINEAU de MECAPLAST** avec une application automobile du polyester non-tissé à savoir la **filtration de l'air d'alimentation des moteurs automobiles**. Le public fut très étonné de découvrir la multitude de paramètres dont doit tenir compte l'accessoiriste pour mettre au point son produit. En l'occurrence, après avoir exposé sa problématique, le conférencier a montré les avantages qu'apportait le polyester par rapport aux filtres papier traditionnels en matière d'efficacité de filtration (99% des particules > 2microns retenues), meilleure résistance en présence d'air humide, plus grande durée de vie, meilleure stabilité du flux d'air sortant mesuré, etc)

Il est néanmoins remarquable que le prix de ce produit pourtant très technique ne peut supporter le moindre surcoût et doit se contenter d'un **polyester de base complètement standard**.

La conférence suivante a été donnée par la société **Europlasma (Mme Eva ROGGE)** d'Audenarde (Belgique) qui a présenté une gamme de machines de **traitement plasma sous vide** permettant de conférer à toutes sortes de produits des propriétés **hydrophobes, hydrophiles ou oléophobes.**

Les machines peuvent être à traitement discontinu, (on dépose les produits à l'intérieurs de l'enceinte fermée et on les ressort après traitement), ou continu (tissus en rouleaux traités à la continue).

Pour suivre, encore un thème lié à la fonctionnalisation avec la toute jeune **société L2i** représentée par son gérant Georges ANTUNES. Il s'agit d'apporter des propriétés anti-vecteurs. Les principales fonctions apportées sont anti-insectes, anti-virus, anti-bactériens, anti-odeurs, apport de fraîcheur. Par rapport aux procédés concurrents, c'est surtout le facteur durabilité aux lavages qui est annoncé plus performant.

M. ANTUNES a également fait part des difficultés que rencontre sa petite structure en matière de réglementation car au moins 3 interlocuteurs se renvoient actuellement la balle sur la législation applicable aux biocides, législation en complète évolution.

Pour terminer, last but not least, **Eric DEVAUX**, enseignant chercheur à l'ENSAIT et au GEMTEX, directeur scientifique du CETI, a fait preuve de beaucoup d'aisance pour maintenir l'attention de son public en cette fin de journée.

Après quelques remarques sémantiques sur textiles fonctionnels ou intelligents ou e-textiles, il nous a présenté les travaux en cours à travers le monde mais aussi au sein de ses laboratoires pour faire générer directement par des fibres textiles l'énergie électrique dont ont besoin les différents accessoires que les designers souhaitent intégrer aux textiles du futur. Le principe en est une fibre en 3 couches, âme centrale anode, couche intermédiaire piézoélectrique et peau cathode.

Sous l'effet de tout mouvement, l'électricité est produite par la couche piézo et récupérée par les 2 électrodes pour recharger une pile, ou être utilisée par tout capteur.

En conclusion de la journée, **Didier SALINGUE**, président Nord-Belgique de l'ACIT, prit le micro pour dédier ce millésime à deux grandes figures de l'association, disparus depuis le précédent congrès de Lyon, à savoir **Jean-Paul GRUMIAUX et Francis CARLIER**.

Un cocktail a clôturé ce congrès qui a permis (les enquêtes de satisfaction l'ont montré) d'établir de nombreux contacts entre les différents acteurs actuels ou futurs de notre profession, ce qui constitue bien le but recherché par les organisateurs.

Toutes les présentations sont accessibles aux congressistes sur le site de l'ACIT moyennant un mot de passe qu'ils ont reçu par mail. **(http://asso-acit.fr)**

LCM 2015

Mainstreaming Life Cycle Management
for sustainable value creation

LCM 2015
August - 2 September 2015
Bordeaux, France

Cette année le Congrès international sur le Management du Cycle de vie, LCM, aura lieu à Bordeaux du 30 août au 02 septembre.

Une session spéciale sur le cycle de vie des textiles est prévue.

Pour tout renseignement : http://lcm2015.org/

Contact Information : tél : +33 (0)5 40 00 31 83 - E-mail: lcm2015@ism.u-bordeaux1.fr

Composition des Bureaux des différentes Sections Régionales

1* Section Nord/Belgique :

Président : Didier SALINGUE

Trésorier : Bernard EECKHOUT

Secrétaire : Nicole BARBIEUX

91 rue Marx Dormoy - 59113 SECLIN

Mail : nicolebarbieux@free.fr

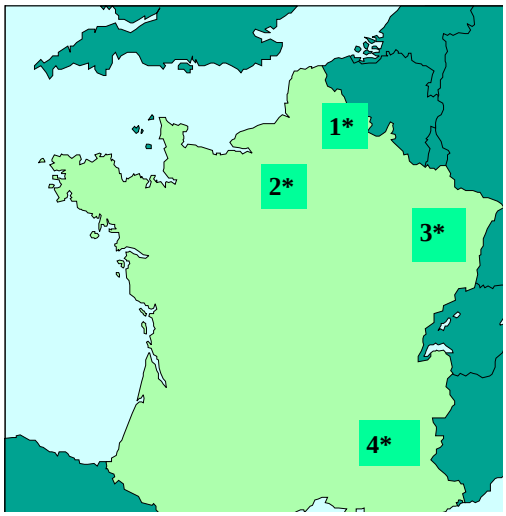

3* Section Alsace / Est :

Président : Francis MARTIN

Vice Président : Jean-Pierre HUS

Trésorier : Pierre VIALLIER

Secrétariat : Michel HUET

IFTH – Dr EST – 25 rue Alfred Werner – 68059 Mulhouse cedex 2

Tél : 03 89 42 74 08

Fax : 03 89 42 91 15

2* Section Paris/Ile de France :

Président : Michel-Alain MARTY

50 chemin de Montval à la Montagne

78160 MARLY

Tél : 01 39 16 17 36

Mail : marty.conseil@orange.fr

4* Section Sud/Est : *Président* : M. Alain CHANOIS

Trésorier : Hubert OLRY

Secrétariat : Marie-Angèle DURAND (ad interim)

Tél : 01 47 56 60 27

APPEL DE COTISATION 2015

Le Conseil d'Administration invite les sociétaires de l'ACIT à bien vouloir régler leur cotisation 2015 et **éventuellement** -pour les personnes retardataires- celle de 2014. Le paiement peut être effectué par chèque bancaire à l'ACIT - 37 rue de Neuilly - 92110 Clichy.

Les adhérents belges peuvent régler leur cotisation de la façon suivante :

⇒ Par virement : Crédit du Nord - Agence Paris - N°compte courant : 30076 2352 600365 002 00
IBAN : FR76 3007 6023 0365 0020 051
BIC : NORDFRPP

⇒ Pour les habitants hors de la zone euro, il est conseillé de verser le montant de la cotisation par virement, sans frais, au compte de l'ACIT, ou mieux, de remettre le montant de la cotisation en argent liquide entre les mains d'un responsable de l'ACIT. En effet, un chèque ou un virement, même exprimé en euros, tiré sur une banque à l'étranger donne lieu au moment de l'encaissement à des frais importants.

Nom……Prénom……

Adresse : ……

Code Postal : …… Ville : ……Pays : ……

☐ **Membre actif : 60 €**
☐ **Retraités et –de 30 ans : 30 €**
☐ **Collectivités du domaine : 180 €**

Libeller le chèque à l'ordre de l'ACIT et l'adresser à : ACIT, Maison du Textile, 37-39 rue de Neuilly, 92110 Clichy